

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE SPORTIVE AYEMOU DE BONOUA »

Siège Bonoua au quartier Résidentiel, lot 681, ilot
86, Lot 681, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE SPORTIVE AYEMOU DE
BONOUA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
- Former et encadrer les jeunes à la pratique du
football ;
- Organiser et participer à des tournois de
football ;
- S'affilier à la fédération ivoirienne de football.

Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bonoua au quartier Résidentiel, lot 681, ilot
86, Lot 681, Ilot 86

Dirigeant(s) M AYEMOU DEDE PHILIPPE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10003 du 03/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59624/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

